

Maine-et-Loire

*Territoire d'énergie
renouvelable citoyenne*



Centrale solaire de la Petite Vicomté



Parc éolien de l'Hyrôme

LE MOT DU PORTEUR

“ Fruit d’une collaboration entre les citoyens et les collectivités territoriales, le parc éolien de l’Hyrôme a permis aux acteurs locaux de se retrouver autour d’un projet de production relocalisée d’énergie renouvelable. ”



Sébastien Cesbron
Président du Parc éolien de l’Hyrôme

1 Parc éolien de l’Hyrôme à Chemillé-en-Anjou

Fort du succès du parc éolien de la Jacterie, l’association Atout Vent en Chemillois réalise un deuxième parc éolien citoyen sur le territoire des Mauges.

Grâce à une démarche de proximité, les membres de l’association ont réussi à associer les habitants lors de nombreuses réunions publiques et ont ainsi rassemblé 2 millions d’euros d’épargne locale. Dans un contre-la-montre pour racheter les cinq éoliennes à leur développeur, les 350 sociétaires citoyens, rassemblés au sein de Cit’Éole Hyrôme, ont été soutenus par la SEM départementale Alter Énergies, la communauté d’agglomération Mauges Communauté et Énergie Partagée. Ce parc éolien produit une électricité valorisée par Enercoop dans le cadre d’une offre spéciale.



CARTE D’IDENTITÉ

MISE EN SERVICE	EN FONCTIONNEMENT
Juillet 2020	
INSTALLATION	PUISSANCE
5 éoliennes de 2,4 MW	12 000 kW
PRODUCTION	ÉQUIVALENT CONSO *
33 000 MWh/an	28 156 personnes
BUDGET	INVESTISSEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE
26 000 000 €	1 500 000 €

LE MOT DU PORTEUR

“ C’est l’exemple parfait du projet d’intérêt public et citoyen, mêlant des collectivités territoriales, des experts des énergies renouvelables, des acteurs d’animation locale et une représentation citoyenne forte avec Énergie Partagée. ”



Marie-Jo Hamard
Présidente de la SEM Alter Énergies

2 Centrale solaire de La Petite Vicomté aux Ponts-de-Cé

Sur une ancienne décharge de 11 hectares impropre à d’autres usages, Angers Loire Métropole et la commune des Ponts-de-Cé ont fait germer le plus grand parc photovoltaïque des Pays de la Loire.

Le projet est porté par la société d’économie mixte Alter Énergies, qui a procédé aux études de faisabilité, puis a retenu l’entreprise Valeco comme partenaire technique pour le co-développement. Cet équilibre des rôles permet de travailler collectivement à une transition énergétique significative. Pour les collectivités, ce projet constitue un enjeu majeur de la politique locale de mise en action du développement durable. Pour Énergie Partagée, financer un tel projet permet d’en faire un levier vers des dynamiques économiques, sociales et démocratiques au bénéfice du territoire et des habitants.

CARTE D’IDENTITÉ

MISE EN SERVICE	EN FONCTIONNEMENT
Octobre 2019	
INSTALLATION	PUISSANCE
21 280 panneaux solaires	9 257 kW
PRODUCTION	ÉQUIVALENT CONSO *
11 000 MWh/an	9 386 personnes
BUDGET	INVESTISSEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE
8 350 000 €	200 000 €

*par an hors chauffage et eau chaude sanitaire



Dynamique des projets d'énergie renouvelable citoyens en Maine-et-Loire

Nombreuses sont les initiatives de projets citoyens en Maine-et-Loire. Militants passionnés, agriculteurs éclairés et élus engagés organisent la résilience énergétique du territoire.

Les critères d'un projet citoyen d'énergie renouvelable

Son ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des acteurs du territoire qui garantissent les retombées locales.

Sa gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.

Son exigence écologique

Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.

Sa démarche non spéculative

La rémunération du capital est limitée. Les bénéfices réalisés sont réinvestis en partie dans de nouveaux projets et dans des actions de sensibilisation.



3 Parc éolien de La Jacterie à Saint-Georges-des-Gardes

3



🕒 Septembre 2016 🌬️ 5 éoliennes de 2,5 MW **EN FONCTIONNEMENT**
⚡ 12 500 kW 🗣️ 30 300 MWh/an 👤 25 853 personnes
💰 16 000 000 € 📈 100 000 €

Ce parc 100 % citoyen est le premier de l'association Atout Vent en Chemillois. Après 7 ans d'études, de recherche de financements et de travaux, ce collectif d'agriculteurs et d'habitants du Pays des Mauges a mobilisé 380 personnes du territoire pour devenir actionnaire du parc éolien. Énergie Partagée a complété le financement.

4

Parc éolien de La Grande Levée à Chanteloup-les-Bois

🕒 2021 🌬️ 3 éoliennes de 3,6 MW
⚡ 10 800 kW 🗣️ 20 728 MWh/an 👤 17 686
💰 12 385 000 € 📈 250 000 €

Au cœur du Choletais, six agriculteurs et une dizaine de citoyens ont fondé l'association Vent du Lys afin que les retombées économiques du projet éolien bénéficient directement aux acteurs locaux. 264 citoyens se sont engagés à leurs côtés.

5

Parc éolien des Grands Fresnes à Beaupréau-en-Mauges

🕒 2021 🌬️ 3 éoliennes de 3 MW
⚡ 9 000 kW 🗣️ 21 980 MWh/an 👤 18 677
💰 13 000 000 € 📈 417 000 €

L'association Mauges Éole, bien inspirée par les initiatives voisines, a lancé un projet de réappropriation locale de l'énergie. 220 personnes du territoire se sont engagées dans le projet, dont l'électricité sera distribuée par Enercoop.

EN BREF : BIEN D'AUTRES INITIATIVES LOCALES !



À Saint-Georges-sur-Loire, l'association Énergies renouvelables et citoyennes Loire Layon Aubance porte des projets dans différentes filières. | À Montreuil-Bellay, la SEM Alter Énergies porte pour Saumur Val-de-Loire Agglomération la centrale solaire de Champ de Liveau. | À Doué, le collectif PEPS porte un projet éolien. | À La Pommeraye, le collectif ECLEM et Cowatt portent un projet photovoltaïque en toiture. | À Loiré, l'association les Ailes Bleues porte un projet éolien. | À Longuenée, l'association Les Ailes de Longuenée porte un projet éolien.



LE MOT D'UN ACTIONNAIRE

“ Vu l'urgence climatique, je veux contribuer à la transition énergétique ! Les placements financiers classiques peuvent être opaques et se révéler nocifs. Investir avec Énergie Partagée était pour moi une évidence. ”



Aurélien Mary,
Actionnaire Énergie
Partagée

Devenez actionnaire de la transition énergétique !

L'action d'Énergie Partagée est tournée vers l'émergence et le développement de projets de production d'énergie renouvelable portés et maîtrisés par les citoyens et les territoires.

L'outil Énergie Partagée Investissement permet à chacun de prendre part à la transition énergétique en finançant, à partir de 110 euros, ces projets locaux d'intérêt général qui se développent partout en France.

Cet argent est ensuite investi selon un principe de solidarité dans des projets de production d'énergie renouvelable, quelle que soit la technologie, dès lors qu'ils respectent nos exigences et qu'ils ont un impact territorial majeur.



ÉNERGIE PARTAGÉE : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LES CITOYENS !



● Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

● Notre réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

● Le placement en actions 100 % énergie renouvelable d'Énergie Partagée réunit des milliers d'actionnaires citoyens et finance directement la transition énergétique.

Les caractéristiques financières du placement



Sécurité

✓ **Mutualisation du risque**

Le risque de perte en capital est réparti sur la totalité des investissements d'Énergie Partagée.

✓ **Modèles économiques prudents**

La solidité technico-économique des projets est évaluée par notre réseau d'experts des EnR.



Confiance

✓ Énergie Partagée est agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale**

✓ Le placement est labellisé **Finansol**



Performance

✓ Objectif de rentabilité de **4% bruts par an** pour une durée de placement de 10 ans minimum

✓ Argent **récupérable sans frais** une fois par an.



Transparence et information

✓ **Transparence** sur l'utilisation de l'argent avec une information régulière sur les projets

✓ **100 %** des investissements vers les projets d'énergie renouvelable citoyenne

✓ **Conseil de surveillance** représentant les actionnaires

NOS PROPOSITIONS POUR DÉVELOPPER LES PROJETS CITOYENS EN FRANCE

- 1 Viser 15 % d'énergie renouvelable aux mains des citoyens et des collectivités en 2030.
- 2 Privilégier les dispositifs de soutien économique les moins complexes pour les acteurs citoyens et publics plutôt que les appels d'offre.
- 3 Simplifier les démarches administratives pour les projets citoyens.
- 4 Instaurer une modulation des tarifs en fonction du gisement de soleil et de vent pour faire émerger des projets dans toutes les régions.
- 5 Faciliter l'investissement des collectivités dans les projets.
- 6 Soutenir les réseaux pour la sensibilisation des élus locaux et la formation des citoyens.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Soutenu par



energie-partagee.org

